

**SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2007
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**Province de Québec,
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,
Comté Roberval-Lac-Saint-Jean**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires sise au 68 de la rue Savard à Dolbeau-Mistassini, ce 16^e jour de janvier 2007, à 19 h 30, et à laquelle sont présents :

M^{mes} Chantale Arnold, Dorys Boily, Jeanine Caouette, Michèle Claveau, Annie Côté, Julie-Anne Decorby, Carmelle Guérin, Nathalie Hébert, Lina Lapointe, Louise Perron, Nancy St-Gelais, MM. Pierre Boivin, Gaétan Dufour, Lucien Guillemette, Claude Larouche, Michel Lavoie, Bernard Potvin, Rémi Rousseau, tous commissaires, et M^{me} Nathalie Ouellet, commissaire-parent, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Serge Bergeron, directeur général, et de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

M^{mes} Jenny Boutin, Carole Dufour, Pierrette Fortin et Brigitte Gagné sont absentes.

1. **Prière**

On débute la séance par une prière de M^{me} Louise Perron.

Les membres ont une pensée pour Josua Pelletier, élève de la Polyvalente de Normandin, décédé le 24 décembre dernier.

2. **Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

CC-3925-01-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nancy St-Gelais et RÉSOLU unanimement :
QUE la séance soit ouverte à 19 h 30.

A D O P T É

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

CC-3926-01-07

Il est PROPOSÉ par M. Pierre Boivin et RÉSOLU unanimement :

ouvert : QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants et en laissant le varia

- Programme "La culture à l'école"
- Transport à l'école Hélène-Laliberté - Anglais intensif
- Engagements
- Projet - Répartitrices/répartiteurs
- Activité du personnel
- Choix des professionnels - Mise à niveau des locaux du 2^e cycle du secondaire
- Remplacement à la direction adjointe du C.F.P. de Dolbeau-Mistassini
- Ouverture de poste à la direction du C.É.A. Henri-Bourassa/Le Parcours

A D O P T É

4. **Approbation du procès-verbal du 12 décembre 2006**

CC-3927-01-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Michèle Claveau et RÉSOLU unanimement :

QUE le procès-verbal du 12 décembre 2006 soit adopté tel que présenté.

A D O P T É

5. **Affaires découlant des procès-verbaux**

Il n'y a rien à signaler.

6. **Correspondance**

MELS – DGFE	Autorisation d'emprunts pour la période du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2007.
MELS	Informations sur la campagne d'affichage relative au programme « Villages branchés du Québec ».
MELS – Ministre Jean-Marc Fournier	Autorisation provisoire à offrir le programme d'études «Réception en hôtellerie» valable pour un groupe, pour 2006-2007.
MELS – Direction régionale	<p>Copie d'une invitation spéciale aux écoles SIAA concernées, à participer aux Prix de reconnaissance 2006-2007 pour encourager la lecture chez les jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Polyvalente de Normandin ➤ Cité étudiante ➤ Polyvalente Jean-Dolbeau ➤ École secondaire Des Chutes <p>La remise officielle des prix aura lieu le 12 avril 2007, à l'occasion du Salon international du livre de Québec.</p>
MELS	Rapport annuel 2005-2006 du Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement.

MELS – Direction régionale	Allocation de 23 684 \$ dédiée à la réalisation des projets élaborés dans le cadre du programme La culture à l'école et qui ont été acceptés par le comité régional.
FQDE	Programmes du congrès biennal, à Montréal, du 26 au 28 avril 2007.
Cégep de Saint-Félicien	Rapport annuel 2005-2006.
Office québécois de la langue française	Approbation des mesures, critères et modalités présentés par notre organisme pour se conformer aux dispositions de l'article 20 de la Charte de la langue française.
M. Gilles Ouellet, représentant du comité de citoyens de Normandin	Remerciements pour l'octroi d'un montant qui servira à la réfection des terrains de tennis du secteur de Normandin.
Carrefour Jeunesse-Emploi du comté Roberval	Invitation à la première rencontre du Comité de suivi pour la réalisation d'une planification communautaire jeunesse du comté Roberval, le 18 janvier, 19 h.
Commission scolaire Pierre-Neveu	Rapport annuel 2005-2006.
CCSR-02	Facturation relative aux messages publicitaires télévisés pour la promotion de l'école publique (campagne 2006).
Centre de santé et services sociaux du Domaine-du-Roy	Rapport annuel 2005-2006.
FCSQ	Nous informe que la Fédération a contacté M. Félix Lapointe pour collaborer à la session de formation visant à faciliter l'intégration des nouveaux gestionnaires de l'éducation dans le secteur du transport scolaire.
FCSQ	Documents nécessaires aux achats regroupés de matériel pour le programme « Projet personnel d'orientation ».

Questions sur la correspondance

Invitation aux écoles - Prix de reconnaissance SIAA

M^{me} Louise Perron demande des informations sur la correspondance du MELS concernant les écoles SIAA.

M. Serge Bergeron indique que cette correspondance concerne le projet "Stratégie Intervention Agir Autrement". Les écoles sont invitées à participer aux prix de reconnaissance 2006-2007 pour encourager la lecture.

7. Période de questions accordée au public

Il n'y a pas de questions.

8. Ressources éducatives jeunes

8.1 Programme "La culture à l'école"

M^{me} Doris Girard dépose une fiche synthèse des projets acceptés par le comité d'évaluation pour le programme "La culture à l'école". Une aide financière maximale de 75 % des dépenses admissibles sera accordée.

8.2 Transport à l'école Hélène-Laliberté - Anglais intensif

M^{me} Jeanine Caouette demande des informations sur le transfert de six élèves de Saint-Eugène-d'Argentenay qui vont à l'école Hélène-Laliberté. Il semble y avoir des délais importants. M. Serge Bergeron prendra l'information à ce sujet.

9. Ressources éducatives adultes et de la formation professionnelle

9.1 Entente avec la C.S. du Lac-Saint-Jean - Vente-conseil

ATTENDU les liens de partenariat à établir entre la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets et la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean, dans le cadre du programme « Vente-conseil DEP – 5196 » d'une durée de 900 heures, qui sera offert à temps plein à la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean, entre le 11 septembre 2006 et le 18 mai 2007;

En conséquence,

CC-3928-01-07

il est PROPOSÉ par M. Gaétan Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte l'entente à intervenir avec la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean dans le cadre du programme ci-haut mentionné et ce, tel que stipulé dans la convention préparée à cet effet;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ladite convention pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

Entente avec la C.S. de l'Estuaire

M. Michel Tremblay indique qu'une autre entente est en négociation. Cependant, il n'a pas reçu le document. Cette entente de service concerne la Commission scolaire de l'Estuaire et la formation débutera le 21 janvier prochain. L'entente sera déposée à la prochaine rencontre.

Harmonisation de la formation professionnelle et la formation technique

MM. Michel Tremblay et Serge Bergeron donnent de l'information sur la rencontre de la commission scolaire avec le Cégep de Saint-Félicien concernant l'harmonisation de la formation professionnelle et la formation technique.

10. **Ressources humaines**

10.1 **Annulation d'une entente de départ à la retraite**

CONSIDÉRANT les informations reçues par la CARRA dans le dossier de M. Gérald Roussel;

En conséquence,

CC-3929-01-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets annule la résolution CC-3913-12-06 ainsi que l'entente et les discussions intervenues entre la Commission scolaire et M. Roussel.

A D O P T É

10.2 **Engagements**

D'une orthophoniste

ATTENDU les difficultés provinciales de recrutement relatives à l'emploi d'orthophoniste;

ATTENDU les besoins d'une troisième ressource en orthophonie afin de combler les besoins;

ATTENDU les efforts de recrutement déployés;

ATTENDU les discussions au comité des ressources humaines;

ATTENDU la rencontre avec une orthophoniste, le 1^{er} décembre 2006 à laquelle étaient présents, M^{me} Jacqueline Lavertu, coordonnatrice des Services complémentaires, M^{me} Doris Girard, directrice des Services éducatifs, et M. François Jeanrie, directeur des Services des ressources humaines;

ATTENDU la qualité des échanges lors de cette rencontre, la pertinence de cette candidature et l'intérêt de celle-ci à l'égard du modèle présenté quant aux services d'orthophonie à instaurer à la commission scolaire;

En conséquence,

CC-3930-01-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement de la personne ci-après désignée :

M^{me} Manon Giard : Orthophoniste, poste régulier temps plein (35 heures par semaine) pour le secteur de Roberval et ce, à compter du 26 mars 2007.

A D O P T É

D'un technicien en formation professionnelle

ATTENDU l'affichage du poste vacant de technicien en formation professionnelle, régulier temps partiel (12 heures par semaine), au Centre de formation professionnelle de Roberval—Saint-Félicien;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection composé de M^{me} Jeanine Caouette et M. Claude Larouche, commissaires, M. Carol Martel, directeur du centre de formation professionnelle, et M^{me} Annie Tremblay, coordonnatrice des Services des ressources humaines;

En conséquence,

CC-3931-01-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Michèle Claveau et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement de la personne ci-après désignée :

M. Réjean Allard : Technicien en formation professionnelle, poste régulier temps partiel (12 heures par semaine), au Centre de formation professionnelle de Roberval—Saint-Félicien et ce, dès que possible.

A D O P T É

10.3 Projet - Répartitrices/répartiteurs

ATTENDU la présentation du projet lors du comité consultatif de gestion;

ATTENDU la procédure de fonctionnement et l'évaluation des coûts ainsi que la répartition des coûts entre la commission scolaire (30 %) et les écoles (70 %);

ATTENDU l'acceptation du projet et la répartition des coûts par les directions d'écoles et de centres.

ATTENDU le nombre d'heures consacrées par les directions et les secrétaires d'écoles à la recherche de personnel suppléant;

ATTENDU que le projet est sur une base expérimentale de février à juin 2007;

Il est convenu:

- 1) De démarrer un projet expérimental de quatre mois par l'engagement de deux répartitrices ou répartiteurs pour effectuer la suppléance;
- 2) L'engagement se fera sous forme de projet particulier par l'engagement d'employés temporaires (agente ou agent de bureau classe II) pour une période de quatre mois, soit de février à juin 2007;
- 3) Suite à ce projet, la commission scolaire évaluera la pertinence d'ouvrir ou non des postes de répartitrices ou répartiteurs de façon permanente.

10.4 **Activité du personnel**

CONSIDÉRANT les travaux du comité formé des représentants de chaque catégorie de personne;

CONSIDÉRANT la volonté exprimée par le Conseil des commissaires de renouveler cette activité annuelle;

CONSIDÉRANT la disponibilité d'une salle à l'Hôtel du Jardin;

CONSIDÉRANT la présentation du dossier lors de la séance du Conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la réponse de plus de 300 personnes lors du sondage distribué la semaine dernière;

En conséquence,

CC-3932-01-07

il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tiene une activité sociale pour l'ensemble du personnel, le jeudi 12 avril 2007, à l'Hôtel du Jardin de Saint-Félicien.

ADOPTÉ

11. **Ressources financières**

11.1 **Emprunts temporaires**

CC-3933-01-07

Il est PROPOSÉ par M. Michel Lavoie et RÉSOLU unanimement:

QUE le directeur général soit autorisé à signer pour et au nom de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets le contrat de crédit variable basé sur l'autorisation d'emprunts temporaires émise par la Direction générale des services administratifs aux réseaux, lesquels emprunts ne doivent pas excéder la marge mensuelle établie pour la période du 1^{er} janvier 2007 au 30 juin 2007 pour financer les dépenses de fonctionnement et d'investissements de la commission scolaire ainsi que les échéances de capital échues ou échéant au cours de la période concernée.

Janvier 2007	20 631 086 \$
Février 2007	20 392 091 \$
Mars 2007	25 849 595 \$
Avril 2007	25 964 728 \$
Mai 2007	14 884 635 \$
Juin 2007	15 564 038 \$

ADOPTÉ

12. **Ressources matérielles**

12.1 **Réfection de l'école Saint-Louis-de-Gonzague - Incendie**

ATTENDU qu'un appel d'offres public a été fait pour des travaux de réfection suite à l'incendie de l'école Saint-Louis-de-Gonzague de Saint-Eugène-d'Argentenay;

ATTENDU l'analyse des soumissions par le professionnel au dossier, à savoir :

Construction Guy Bonneau ltée	176 572,00 \$, taxes incluses
Construction A. Ouellet	189 750,00 \$, taxes incluses
Construction Unibec inc.	191 213,00 \$, taxes incluses
Construction Martin Rousseau inc.	192 000,00 \$, taxes incluses
Construction MIS (2004) inc.	205 100,00 \$, taxes incluses
Construction Lem-Tech	212 000,00 \$, taxes incluses
Construction Boudreault et Fils	235 000,00 \$, taxes incluses
Construction Bon-Air	249 543,42 \$, taxes incluses
Construction Mitshuap	314 248,60 \$, taxes incluses
Construction Pascal Duchesne	337 605,00 \$, taxes incluses

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire est conforme;

En conséquence,

CC-3934-01-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde le contrat de réfection pour l'incendie de l'école Saint-Louis-de-Gonzague de Saint-Eugène-d'Argentenay au plus bas soumissionnaire conforme, soit Construction Guy Bonneau ltée, au montant de 176 572,00 \$, taxes incluses;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

12.2 **Achat regroupé de matériel pour le programme « Projet personnel d'orientation (PPO) »**

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets désire se joindre à l'achat regroupé de matériel pour le programme « Projet personnel d'orientation (PPO) », et ce, dans le cadre de l'entente intervenue entre la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);

En conséquence,

CC-3935-01-07

il est PROPOSÉ par M. Pierre Boivin et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets mandate la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) pour qu'elle procède en son nom à l'appel d'offres regroupé provincial pour l'achat d'équipements dans le cadre du programme « Projet personnel d'orientation (PPO) » G06-07-139;

Elle s'engage également à respecter le contrat-cadre liant la FCSQ et le(s) fournisseur(s) retenu(s). En conséquence, elle ne peut décider d'opter pour un autre(d'autres) fournisseur(s) ou de négocier des prix séparés pour elle-même;

De plus, elle s'engage à défrayer les coûts reliés à la gestion de l'appel d'offres et des contrats assumés par la FCSQ au montant de 5 % du total des achats convenus avant taxes;

QUE le directeur des Services des ressources financières et matérielles, M. Jacques Martel, soit autorisé à signer les documents nécessaires pour cet achat regroupé.

A D O P T É

M^{me} Annie Côté quitte temporairement la rencontre.

12.3 **Choix des services professionnels - Mise à niveau des locaux du 2^e cycle du secondaire**

ATTENDU la recommandation par le représentant du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'engager une firme d'architectes afin de préparer les plans et devis pour les travaux de mise à niveau des locaux du 2^e cycle du secondaire;

ATTENDU que cet engagement ne concerne que les travaux de rénovation et de réaménagement;

ATTENDU que les travaux de mise à niveau des locaux du 2^e cycle du secondaire représentent quatre projets distincts, soient ceux de :

- Cité étudiante;
- Polyvalente des Quatre-Vents;
- Polyvalente de Normandin;
- Polyvalente Jean-Dolbeau;

ATTENDU que lesdits travaux sont moindres qu'un montant de 250 000 \$ individuellement et que de ce fait la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets n'est pas dans l'obligation d'effectuer un processus de sélection auprès de plusieurs firmes d'architectes;

En conséquence,

CC-3936-01-07

il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets retienne les services professionnels de la firme d'architectes Gosselin & Fortin de Saint-Félicien, comme maître d'œuvre concernant les travaux de mise à niveau des locaux du 2^e cycle du secondaire;

QUE la firme d'architectes Gosselin & Fortin procède à l'élaboration des plans et devis ainsi qu'au processus d'appel d'offres pour la mise à niveau des locaux du 2^e cycle du secondaire et que celle-ci recommande les services d'ingénierie dans ce dossier et que les honoraires de ceux-ci soient facturés directement à la commission scolaire;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la commission scolaire.

M. Michel Lavoie demande le vote.

POUR : 15
CONTRE : 2

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

M^{me} Annie Côté reprend place à la rencontre.

13. Direction générale et Secrétariat général**13.1 Campagne de financement de Jeunesse, J'écoute - Hey L'Jeune**

ATTENDU la Campagne de financement de Jeunesse, J'écoute concernant la prévention intensive sur l'intimidation et le taxage dans nos écoles « Hey L'Jeune »;

ATTENDU l'offre de Jeunesse, J'écoute à l'effet de contribuer à la diffusion de messages de prévention par le biais des médias locaux afin de sensibiliser les élèves, les parents et la population en général pour contrer l'intimidation et le taxage dans nos écoles;

En conséquence,

CC-3937-01-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Annie Côté et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets participe à la campagne de financement « Hey L'Jeune » de Jeunesse, J'écoute par le biais des médias locaux (CHRL et CHVD) par la diffusion de 30 messages publicitaires pour un montant de 519 \$ plus les taxes applicables et ce, par station.

A D O P T É

13.2 Représentation au conseil d'administration de la Commission des Loisirs de Saint-Edmond inc.

ATTENDU la demande de la Commission des loisirs de Saint-Edmond inc. en date du 11 décembre 2006;

En conséquence,

CC-3938-01-07

il est PROPOSÉ par M. Lucien Guillemette et RÉSOLU unanimement :

QUE M^{me} Lina Lapointe soit nommée représentante de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets pour siéger au conseil d'administration de la Commission des Loisirs de Saint-Edmond inc. pour un mandat d'un an débutant en janvier 2007.

A D O P T É

13.3 Représentation au conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Lourdes

ATTENDU l'article 42 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule:

Est institué, dans chaque école, un conseil d'établissement.

Le conseil d'établissement comprend au plus 20 membres et il est composé des personnes suivantes :

- 1° au moins quatre parents d'élèves fréquentant l'école et qui ne sont pas membres du personnel de l'école, élus par leurs pairs;*
- 2° au moins quatre membres du personnel de l'école, dont au moins deux enseignants et, si les personnes concernées en décident ainsi, au moins un membre du personnel professionnel non enseignant et au moins un membre du personnel de soutien, élus par leurs pairs;*

- 3° dans le cas d'une école qui dispense l'enseignement secondaire du second cycle, deux élèves de ce cycle élus par les élèves de l'école inscrits au secondaire ou, selon le cas, nommés par le comité des élèves ou l'association qui les représente;
- 4° dans le cas d'une école où des services de garde sont organisés pour les élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire, un membre du personnel affecté à ces services, élu par ses pairs;
- 5° deux représentants de la communauté et qui ne sont pas membres du personnel de l'école, nommés par les membres visés aux paragraphes 1° à 4°.

Les représentants de la communauté n'ont pas le droit de vote au conseil d'établissement.

ATTENDU l'article 43 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule:

La commission scolaire détermine, après consultation de chaque groupe intéressé, le nombre de représentants des parents et des membres du personnel au conseil d'établissement.

ATTENDU que la consultation telle que stipulée à l'article 43 a été effectuée par le directeur de l'établissement auprès des groupes intéressés;

ATTENDU l'intérêt du personnel de soutien à occuper un poste au conseil d'établissement;

ATTENDU la demande du conseil d'établissement de modifier sa composition;

En conséquence,

CC-3939-01-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Lina Lapointe et RÉSOLU unanimement:

QUE la composition du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Lourdes soit établie de la façon suivante:

Parents:	5
Personnel enseignant :	3
Personnel professionnel :	0
Personnel de soutien :	1
Personnel du service de garde :	1

Représentant de la communauté : 2

ADOPTÉ

13.4 **Remplacement à la direction adjointe du C.F.P. de Dolbeau-Mistassini**

Suite à la nomination de M. Carol Martel à la direction du C.F.P. de Roberval—Saint-Félicien, on a procédé à l'ouverture de poste pour le remplacement à la direction adjointe du C.F.P. de Dolbeau-Mistassini et ce, jusqu'au 25 janvier 2007.

13.5 **Ouverture de poste à la direction du C.É.A. Henri-Bourassa/Le Parcours**

Suite à la nomination de M. Larry Besson à la direction de l'école Sacré-Cœur/Sainte-Thérèse, on a procédé à l'ouverture de poste à la direction du C.É.A. Henri-Bourassa/Le Parcours et ce, jusqu'au 25 janvier 2007.

14. **Rapport d'activités du président**

Le rapport d'activités du président pour le mois de décembre 2006 est déposé pour information.

15. **Rapport d'activités du directeur général**

M. Serge Bergeron indique que son rapport sera inclus dans la prochaine édition de La P'tite ardoise.

16. **Rapport des commissaires-parents**

M^{me} Nathalie Ouellet indique qu'il y aura un colloque régional des parents le 14 avril prochain.

17. **Revue de presse**

La revue de presse couvrant la période du 11 novembre 2006 au 6 janvier 2007 est déposée pour information.

18. **Période de questions accordée aux commissaires**

Loi sur le tabac

M^{me} Lina Lapointe demande des informations sur les exigences de la Loi sur le tabac.

19. **Prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le 13 février 2007, à 19 h 30, à la salle des commissaires de Roberval.

20. **Levée de la séance**

Il est PROPOSÉ par M^{me} Carmelle Guérin et RÉSOLU unanimement:

QUE la séance soit levée à 20 h 50.

ADOPTÉ

CC-3940-01-07

(Mario Lavoie, secrétaire général)

(Rémi Rousseau, président)